REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT Haute-Loire

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT

Séance du 7 mars 2025 Délibération n°2025-01

L'an deux mille vingt cinq, le 7 mars, à la salle du Conseil, à 20h00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre conseillers		de
En exercice	14	
Présents	10	
Votants	12	

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON, Marie-Claude BIGOT, Marc GAYT, Sylvie JOUVE, Gilles KACZMAREK, Monique LAGER, Louis POMMIER, Bernard SOUTON et Gilles TRONCHON.

Absents: Elodie DELABRE, Philippe DELAIGUE, Josette POTUS, Jean Christophe PRORIOL arrivé après la délibération 2025-8.

Procurations : Josette POTUS a donné procuration à Gilles TRONCHON, Philippe DELAIGUE a donné procuration à Sylvie JOUVE.

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 21 février 2025.

Objet : Désignation du secrétaire de séance.

Le Maire propose de désigner Sylvie JOUVE en qualité de secrétaire de séance.

A l'unanimité Sylvie JOUVE est désignée secrétaire de séance.



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le 1 3 MARS 2025 et publication le 1 3 MARS 2025